



## Proposition d'offre fond de commerce

Par **dge**, le **24/03/2008 à 18:24**

Bonjour,j'ai fait une proposition d'offre écrite à la main au vendeur le 20 mars 2008 en mentionnent le prix et avec l'agence"1"et l'avocat avec qui nous allons travailler j'ai daté et signé ce document,a ce jour je n'ai reçu une réponse positive et verbale rien de contre signé ni par le vendeur ni par l'agence"1",toutefois je voudrais passer par une autre agence es ce possible juridiquement?Sur cette affaire j'ai signé un bon de visite juillet 2007 avec agence"1"et un bon de visite novembre 2007 avec agence"2"puis résigné un deuxième bon janvier 2008 avec agence"1",mais je voudrais travailler avec l'agence"2".Voilà mon problème,merci a qui peut m'aider